

Sans doute, ce n'est pas directement la responsabilité du ministère du Commerce de tenir compte des choses qui sont sous la juridiction d'autres ministères, mais il doit se tenir au courant de tous les éléments qui l'aideront à la mise en valeur d'une politique commerciale du Canada. Je crois que le ministre est probablement au courant de cela. Au cours de ses discussions, j'espère, il en a reconnu la nécessité. C'est un champ d'action auquel nous devons consacrer beaucoup plus d'attention que nous ne l'avons fait précédemment.

Je crois qu'il y a plusieurs éléments dont on doit tenir compte en établissant une base pour nos initiatives dans la région du Pacifique. Nous devons considérer une politique commerciale avec des nations côtières ou limitrophes. Cela comprend les régions des États-Unis qui longent la côte du Pacifique, sans oublier l'État d'Alaska. Nous devons tenir compte des rapports de la politique étrangère du Canada avec les programmes déjà établies par nos associés du Commonwealth dans le Pacifique et aux États-Unis; les programmes d'aide extérieure en vigueur, une attention spéciale était accordée à l'expansion des programmes d'aide aux pays du Commonwealth dans le Pacifique, y compris le Sud-Est asiatique et la péninsule indienne; la politique en matière de pêcheries dans le Pacifique-Nord; l'intensification de l'échange de citoyens par l'intermédiaire des programmes d'aide en matière d'enseignement et, comme on vient de le signaler, le tourisme; l'amélioration accélérée des installations portuaires de la côte ouest, y compris les ports septentrionaux et ceux des îles; l'amélioration de la circulation routière entre la côte ouest et la région centre-nord de la Colombie-Britannique et les régions riches en ressources du Nord des provinces des Prairies et le bassin de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique et en Alberta; l'exécution de travaux de recherches en vue de la possibilité ou de l'opportunité de chercher un couloir dans l'enclave de l'Alaska pour l'aménagement d'installations portuaires libres sur le littoral, afin de mettre en valeur les ressources potentielles de la région nord-ouest de la Colombie-Britannique et du Yukon.

De toute évidence, ces propositions ne rentrent pas dans la compétence du ministre du Commerce; cependant, elles visent un secteur auquel il s'intéresse. Les choses que j'ai proposées et qui devraient former les éléments d'une politique pour le Pacifique auront des répercussions précises sur l'expansion du commerce dans toute la région du Pacifique. J'en reviens à la question des communications. Le gouvernement canadien ne pourra conclure les arrangements commerciaux les plus avantageux dans le Pacifique, si les régions en voie de développement en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les

régions septentrionales des Prairies ne peuvent transporter rapidement et économiquement leurs produits aux ports côtiers. Il ne sera d'aucun avantage d'améliorer les moyens de communications, et je pense plus spécialement aux communications par voie routière jusqu'au littoral, si les installations côtières ne suffisent pas à manutentionner les produits, notamment les nouveaux produits hautement spécialisés en provenance de nos industries de l'Ouest.

Ces choses sont essentielles et nous devons en tenir compte dans l'élaboration d'une politique commerciale. Nous devons tenir compte de tous ces programmes connexes, partie intégrante de notre objectif général: l'expansion de l'économie canadienne. J'espère que le ministre nous dira, lorsqu'il prendra la parole, s'il est disposé à travailler de concert avec les autres ministres et les gouvernements des provinces de l'Ouest, dont la Colombie-Britannique, pour déterminer l'impulsion que les différents paliers de gouvernement peuvent donner à la mise en œuvre d'un programme intégré d'expansion de la région du Pacifique.

On dit qu'environ les deux tiers de la population du monde habitent la région du Pacifique ou ses environs. Nous admettons que l'économie d'un bon nombre des pays de cette région est sous-développée. Ces nations ne sont pas encore rendues au point où elles pourront commercer avec nous d'égal à égal. Néanmoins, nous avons des raisons solides d'envisager le rôle plus considérable que le Canada pourrait jouer pour aider à améliorer la situation économique de ces pays, afin qu'il nous soit plus facile, en temps et lieu, de procéder avec eux à des échanges commerciaux sur un pied d'égalité et trouver pour nos produits des marchés qui n'existent pas actuellement, où nous trouvons difficile la concurrence de pays qui exploitent d'autres ressources ou dont les tarifs douaniers constituent peut-être un obstacle.

En tout état de cause, puisque les deux tiers de la population mondiale habitent une région à laquelle nous avons facilement accès par notre côte du Pacifique, il est temps, je crois, que notre pays consacre vraiment toutes les ressources de son savoir-faire et de son intérêt à la mise au point d'un programme qui nous assurera une part beaucoup plus considérable de l'activité des nations de toute cette région, dans les domaines de l'économie, de la politique, du commerce, de l'immigration et des relations sociales. Il est absolument essentiel que nous cessions de porter toute notre attention vers le sud ou vers l'Atlantique et considérons qu'il existe des possibilités que nous avons eu tendance à négliger dans une région qui fait partie de la sphère d'intérêt du Canada, tout autant que n'importe quel autre région du monde.